

Paris, le 8 septembre 2021

RÉSULTATS DE DEUX ETUDES INÉDITES SUR L'IMPACT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ACTION DE L'ADIE LA CRÉATION D'ENTREPRISE : UN OUTIL EFFICACE DE RETOUR VERS L'EMPLOI, MALGRÉ LA CRISE

Tous les trois ans, l'Adie mesure l'utilité et l'efficacité de son action auprès de créateurs d'entreprise qu'elle a financés et accompagnés à travers une vaste enquête réalisée par l'institut Audirep et une évaluation de son retour social sur investissement (SROI) menée par KPMG. **La synthèse inédite des résultats de ces deux études démontrent que, malgré la crise, il est possible de créer une entreprise pérenne, même sans capital et que l'entrepreneuriat favorise une insertion durable dont les bénéfices pour la société dépassent très largement le coût.**

Créer son entreprise, une aventure pérenne et épanouissante, même en temps de crise

Pour les petits entrepreneurs financés et accompagnés par l'Adie, la création de sa propre entreprise représente une voie d'insertion professionnelle durable. Bien que démarrant avec plus de freins et n'ayant pas accès au crédit bancaire, les entreprises créées par ces entrepreneurs sont plus durables que la moyenne des entreprises individuelles en France : **87% des entreprises financées par l'Adie sont en activité 2 ans après leur création.**

Une initiative économique génératrice de retombées sociales et économiques positives

Financer la création de petites entreprises locales comme celles que soutient l'Adie permet de créer de l'emploi, essentiellement celui de leur fondateur, et de sortir durablement des minima sociaux. Au moment de l'enquête, **46% des entrepreneurs bénéficiaires des minima sociaux initialement n'en perçoivent plus.**

Et malgré le contexte de crise incertain, les perspectives de développement demeurent élevées : **près d'1 entrepreneur sur 5 souhaite embaucher un salarié ou plus.**

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE DES ENTREPRENEURS



DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT
QUI SE MAINTIENNENT

2/3

des entrepreneurs prévoient de **pérenniser** ou **développer leur entreprise** en 2021

UNE BANCARISATION RENFORCÉE
DES ENTREPRENEURS

78 %

des entrepreneurs en activité estiment que **la relation avec leur banque se passe bien**

DES ENTREPRISES
QUI CRÉENT DE L'EMPLOI

11 %
des entrepreneurs ont pu créer au moins un emploi salarié

1,26
emploi est créé en moyenne par **entreprise** encore en activité

près d'**1** entrepreneur sur **5** souhaite **embaucher un salarié ou plus**

Méthodologie de l'étude d'impact

Enquête réalisée par téléphone, par l'institut Audirep, auprès de 2 142 créateurs d'entreprise financés par l'Adie ayant créé leur entreprise entre le 15 avril 2017 et le 14 avril 2019, et faisant appel à l'Adie pour la première fois. Les profils ont été interrogés du 30 novembre au 18 décembre 2020.

Un investissement rentable pour la collectivité

Le microcrédit accompagné mobilise de nombreux financements, publics et privés, qui permettent de mener à bien l'accompagnement des créateurs d'entreprise. Grâce aux coûts évités que représente la sortie des minima sociaux des entrepreneurs accompagnés et aux contributions fiscales et sociales générées par les revenus de leurs activités, cet investissement a, pour la collectivité, un impact économique positif dès la deuxième année.

2,53 €

C'est ce que rapporte à la collectivité 1 € investi dans l'action de l'Adie auprès des créateurs d'entreprise.

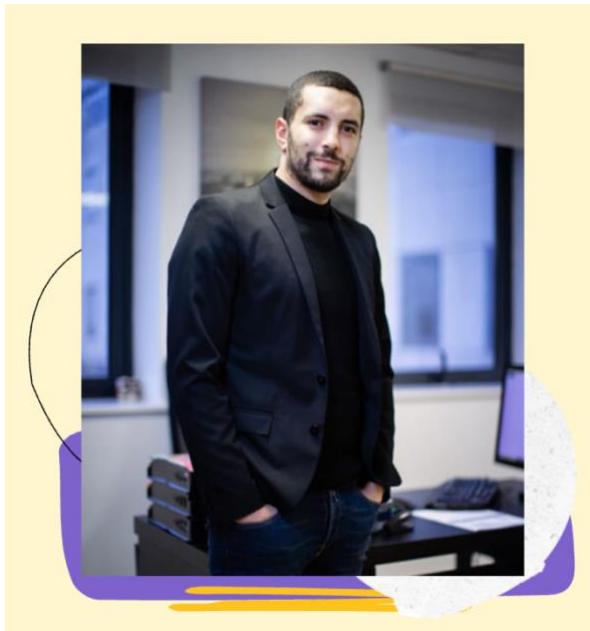


Méthodologie de l'étude SROI

Calculs effectués par KPMG selon la méthode SROI (Social Return On Investment) qui consiste à évaluer le montant perçu en retour de l'investissement initial relatif à l'action de l'Adie, en prenant en compte les recettes générées et les coûts évités grâce à cette action.

« Les résultats de ces deux études marquent un haut niveau d'efficacité, de surcroît en nette progression : non seulement l'action de l'Adie répond à son objectif premier – libérer la création d'entreprise par ceux qui en sont empêchés – mais elle génère aussi très rapidement des ressources financières significatives pour la collectivité. Ces résultats confortent notre volonté de donner leur chance à toujours plus de créateurs d'entreprise et plus de projets, de soutenir cette envie d'entreprendre qui contribue à la cohésion sociale, à la création de richesse, au développement des territoires, tout en permettant à celles et ceux qui n'y croyaient pas de réaliser leurs rêves. », commente **Frédéric Lavenir, Président de l'Adie**.

Cherif et Anis, créateurs d'une plateforme de livraison de restaurants locaux



« En janvier 2019, mon frère Anis et moi avons lancé une plateforme digitale qui permet aux entreprises de se faire livrer en une seule commande plusieurs restaurants rapides de Bussy-Saint-Georges. Chacun y a apporté son expertise, digitale pour l'un, commerciale pour l'autre. La formule de « Resto's Bussy » était destinée aux pauses déjeuners entre collègues qui ne veulent pas avoir à choisir entre pizza ou sushi. Avec le confinement et la fermeture des entreprises, il a fallu se réinventer. Et nous avons eu une idée : pourquoi ne pas suivre nos clients jusque chez eux ?

Les habitués ont pu continuer à faire appel à nous, cette fois depuis leur domicile. Cela a très bien fonctionné, et nous avons pu nouer des partenariats avec de nouveaux restaurants locaux. Mais dès le mois de juin, nous avons eu besoin d'un financement pour soutenir l'accélération de leur activité et poursuivre cette dynamique à la rentrée.

Le prêt de l'Adie, assorti d'un prêt sans intérêt du fonds de résilience de la Région Ile-de-France, nous a permis de concevoir un nouveau logiciel sur-mesure capable de distribuer automatiquement les commandes auprès des restaurants, mais aussi d'investir dans un véhicule supplémentaire et de faire de la publicité sur la nouvelle offre. On a même pu embaucher un salarié et un apprenti. »

Plus de profils d'entrepreneurs disponibles dans la synthèse de l'étude d'impact

A propos de L'Adie

L'Adie est une association nationale reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur, s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel. Depuis plus de 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive. Dans ses 158 antennes et 292 permanences qui couvrent tout le territoire national, ses 600 salariés et 1 400 bénévoles accompagnent 46 000 entrepreneurs.

Contacts presse

Agence Profile

adie@agence-profile.com

Vanessa Chicout, 06 68 77 22 89

Nicolas Germé, 06 85 50 92 23

Adie

Christelle Touré, ctoure@adie.org, 06 07 47 35 67

Hortense Peltier, hpeltier@adie.org, 06 86 17 48 76